

UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-
YVELINES

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e des ressources documentaires, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENT, session 2021

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e des ressources documentaires, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES, au titre de l'année 2021 :

Monsieur CHEVALLEREAU Yann, Admemers, président, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Versailles.

Madame BARJONET Aurelie, Maître de conférences, vice-présidente, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Guyancourt.

Madame BRACCO Laetitia, Conservatrice des bibliothèques, experte, Direction de la Documentation, Université de Lorraine.

Monsieur MALANDAIN Gilles, professeur des universités de 2^{ème} classe, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Versailles.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Versailles, le 9 Septembre 2021

Pour le président
et par délégation
Le Directeur Général des services

Thierry CAMUS